



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Marie-Reine**

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE LA RÉGION DE
SHERBROOKE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le
1^{er} novembre 2022 à 18 h 30.**

ÉTAIENT PRÉSENTS (VIDÉOCONFÉRENCE)

Francis Labbé, président

Vicky Grenier, parent

Julie Chabot, parent

Luciano Martin Ayala Valani, membre de la communauté

Carmen Gagné, membre de la communauté

Caroline Rodrigue, orthopédagogue

Linda Pagé, directrice

Catherine L. Cliche, parent

Annie Bégin, service de garde

ÉTAIENT ABSENTS

Zsombor Gyorfi, parent

Noorullah Noory, membre de la communauté

1. MOT DE BIENVENUE À TOUS LES MEMBRES ;

Madame Linda Pagé souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE DE LA RENCONTRE ;

Luciano M. Ayala Valani agit à titre de secrétaire.

3. QUORUM À VÉRIFIER ;

Il y a quorum

CÉ # 22-23-06

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Il est proposé par Julie Chabot et appuyé par Vicky Grenier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 22-23-07

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2022 ;

Il est proposé par Julie Chabot et appuyé par Vicky Grenier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (avec ajout, voir le point 6)



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Marie-Reine

N° de la résolution
ou annotation

6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL;

- On a oublié de mettre l'élection à la présidence (de Francis Labbé), avec cet ajout (où M. Labbé est élu à l'unanimité) le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
 - o Il faut enlever le nom de Patricia Dionne (la présidente de l'an passé)
- Comité citoyen : Boisé Talbot, il appartient au gouvernement fédéral, donc une rencontre avec la députée fédérale (Mme. Brière) sera à penser.
- PALVI : il devrait être présenté au conseil d'établissement d'ici février. L'ancien PALVI est encore d'actualité (le Canvas de base est encore utilisé). Il a un intérêt de présenter le bilan du PALVI (lors de la prochaine rencontre).

7. PAROLE AU PUBLIC;

- M. Labbé prend la parole. Lors de l'événement de cross-country, il y a des élèves qui n'ont pas pu y assister, car il manquait de parents pour les transporter. Ainsi, l'école devrait s'améliorer dans la mobilisation des parents et s'améliorer dans la communication avec les parents pour les différents événements.
 - o Pour pallier au manque de transport, l'école pourrait utiliser les services de la STS ou encore coordonner avec d'autres écoles pour le transport.
- Vicky Grenier parle du comité de parents de parent du centre de services. Pour améliorer l'accessibilité, le conseil d'établissement pourrait avoir une adresse courriel.
 - o Une autre idée serait d'utiliser davantage la boîte courriel Marie-Reine (que Mme. Suzy gère) pour que tout soit centralisé. Un pré-tri sera fait par Mme. Suzy avant de recevoir les questions. La réponse aux questions des parents sera soit écrite (par courriel via l'adresse Marie-Reine) ou orale. Il faut rester flexible.
 - o Pour informer les parents d'utiliser l'adresse courriel pour nous poser des questions, on le fera via l'infolettre. Dans cette infolettre, on va mettre les sujets que le conseil peut répondre.

8. CONSULTATION OBLIGATOIRE DES ÉLÈVES 2 MIN

Fiche 19 - Consultation des élèves

- Sujet de la consultation
 - o Livres de la bibliothèque (ce serait quoi ta bibliothèque de rêve?).



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Marie-Reine

*N° de la résolution
ou annotation*

- Éveil.
- Autres.
- Modalité de la consultation
 - Électronique via tablette
 - Orale via des discussions de groupe.
- L'entonnoir devra être assez limité (questions claires et précises) pour que les discussions soient organisées. Les questions précises nous permettront aussi d'avoir des résultats qui seront utilisables. Le défaut d'une discussion est l'aspect qualitatif et donc le manque de quantitatif.
- Le conseil des élèves pourrait nous faire un retour sur la discussion.
- Les discussions pourraient être sur une longue période, donc un sujet par discussion. En ayant plusieurs discussions, les élèves gagneraient en confiance et s'habitueraient à cette forme de consultation. Peu à peu les sujets seraient plus sérieux à mesure que les élèves prennent en confiance.
 - Lié le sujet avec un cours, intégré le sujet à une matière. Par exemple, le sujet pourrait avoir un lien avec le cours d'histoire.
- 9. BUDGET – MESURES MINISTÉRIELLES (ADOPTION);**
 - Comparaison du budget de l'an passé avec le budget en cours.
 - Mesure 15025 (code budgétaire 12610) : il y a un écart négatif
 - Vu que les résultats scolaires des 4 et 6 de Marie-Reine aux épreuves ministérielles sont par-dessus de la moyenne, l'école va recevoir moins de services qui vont être distribués aux écoles qui ont plus besoin d'aide.
 - Les bonnes pratiques qui ont été développées grâce à ces mesures seront pérennes.
 - Appréciation générale : Mme. Pagé répond aux questions du conseil.
 - Les mesures ministérielles sont proposées par Julie Chabot et appuyées par Catherine L. Cliche.
- 10. DOSSIERS IMPORTANTS DE L'ANNÉE (SUIVIS);**

Fiche 5 - Le projet éducatif

 - Présentation du document du gouvernement du Projet Éducatif.
 - Projet éducatif : Santé globale et culturelle
- 11. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT;**
 - La première mouture du rapport annuel a été présentée lors de l'assemblée générale.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Marie-Reine

N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 22-23-08

- Modifié pour être conforme avec le format demandé par le ministère.
- Mme. Pagé va nous envoyer une copie électronique.
- Le 13 juin 2023 (dernière rencontre du conseil d'établissement) le document devra être adopté.

12. APPROUVER LES ACTIVITÉS OFFERTES PAR LE SERVICE DE GARDE;

- 12 décembre 2022 (dernière journée pédagogique de l'année civile 2023), un artiste (de cirque et de musique) va venir et monter une pièce avec les élèves. Les élèves vont créer leur propre son et l'artiste va le mettre ensemble pour faire la pièce.
 - 17 février 2023, le même artiste va venir faire une activité de cirque.
- Malgré le départ de personnel, le moral de l'équipe reste bon.
- Formation à propos de l'intervention positive.

La proposition des nouvelles activités est proposée par Vickey Grenir et appuyé par Caroline Rodrigue.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSRS;

- Vicky grenier présente ce qui a été discuté lors du comité de parents. Il aura 9 rencontres durant l'année.
- Il y a des fonds disponibles pour de la formation. Proposition que Dr. Sonia Lupien offre une formation pour les parents des écoles de la région.

14. INFORMATIONS DES COMITÉS;

a) Fondation

- Campagne de Noël (avec Duquette) est lancée. C'est la grosse campagne (qui nous permet de récolter le plus de fonds)

b) OPP

- Aucun suivi

c) Comités de l'école

- Artiste. Pièce jouée pour l'école qui a directement résonné avec notre école.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Marie-Reine

*N° de la résolution
ou annotation*

CÉ # 22-23-09

d) Comité de citoyens / table de quartier Marie-Reine

- Comité sécurité. Le radar sur Bowen a été déplacé, il reste encore mal placé. À présent il est bien placé (en face du dépanneur Voisin).
- Les pancartes 40km/h, la ville sera intéressée à les récupérer.
- Activité sociale d'action Marie-Reine aura lieu le 8 décembre 2022.

e) Trottibus

- Première formation aura lieu demain le 2 novembre 2022.

**15. APPROUVER LES ACTIVITÉS ET SORTIES
CULTURELLES, ÉDUCATIVES ET SPORTIVES;**

- Visite au musée des beaux-arts (Novembre 2022)
- Musée de la nature et des sciences (avril 2023)
- Musée de l'histoire (mai 2023)
- Sortie au village québécois d'antan (juin 2023)
- Il y a des fonds disponibles pour aider les parents qui ne peuvent pas payer

Ces activités sont proposées par Caroline Rodrigue et appuyé par Julie Chabot.

16. AUTRES SUJETS;

- Collations et récompenses (Vicky)
 - Les récompenses pour les élèves qui aident sont souvent des bonbons et des biscuits Oréo. Dans le cadre de notre projet éducatif (Santé Globale), il y a une incohérence avec le fait que les récompenses soient de la malbouffe.

CÉ # 22-23-10

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée à 20h45.

Francis Labbé
Président du CÉ

Linda Pagé
Directrice

Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève.